BULLETIN MUNICIPAL

LE FALGA

JANVIER 2005 (N°10)

Madame le Maire et son Conseil Municipal
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2005 et vous assurent de leur entier dévouement

ETAT CIVIL 2004

NAISSANCE :

Daniel COUTUREAU le 19 Décembre 2004
Chez Thomas et Priscille COUTUREAU

Avec toutes nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au bébé

DECES :

Roland SOTTORIVA le 07 avril 2004

A l'heure où nous rédigeons notre journal communal, nous apprenons le décès de
Monsieur Alain GUIRAUD Le 07 Janvier 2005

Nous renouvelons à leurs familles nos sincères condoléances

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre commune :

Monsieur et Madame Jean-Claude MURATORE, leurs enfants Tristan et Nicolas ,
Aux Beautes

Monsieur et Madame Fabrizio BOSCOLO ,leurs enfants Catérina et Lydia,
A Beausoleil

Jérôme et Elodie LESSIEUX à Vive-Vent

Nous leur souhaitons à tous la « BIENVENUE »

RECENSEMENT 2004

L' INSEE vient de nous communiquer les résultats du travail effectué en Janvier 2004, il faudra compter désormais une population de 93 habitants pour 81 en 1999 . Notre effectif est en nette augmentation, mais malheureusement, ce résultat ne sera pris en compte qu'en 2009.
Les nouveaux arrivants cités dans la rubrique « NOUVEAUX » ne sont pas pris en compte, n'étant pas installés dans notre commune au 1ER janvier 2004.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

IL s 'agit du ramassage des **OBJETS FERREUX UNIQUEMENT,**
il aura lieu dans notre commune

les 23 MARS 2005 ET 22 NOVEMBRE 2005

Afin de n'oublier personne, **vous devez obligatoirement** vous faire inscrire **AU SECRETARIAT DE MAIRIE** , les jours de permanence, soit par appel téléphonique, soit par votre visite.

Dans le cadre des informations du SIPOM :

Nous vous faisons part que vous pouvez obtenir des COMPOSTEURS afin de réaliser vous-même votre terreau, au SIPOM à REVEL,
Du LUNDI au VENDREDI de 8 Heures à 12 Heures et de 14 Heures à 17 Heures
Ces composteurs ont une contenance de 320 Litres
pour une participation personnelle de 23 euros

EFFACEMENT DU RESEAU AERIEN TELEPHONIQUE ET ELECTRIQUE

Lors du précédent bulletin municipal de 2004, nous vous faisions part du désengagement financier de FRANCE TELECOM pour l'effacement de son réseau.
Aujourd'hui, nous sommes en mesure de vous apporter de nouvelles informations.
En effet, la participation de la Commune a été chiffrée à 22 000 euros
Les finances communales ne permettent pas une dépense aussi importante et ce projet sera suspendu.

ACQUISITIONS

La Commune a acquis du terrain attenant à la place de la Forge d'une contenance de 3000 mètres carrés et appartenant à Mr VIALADE et à Mr et Mme GOUXETTE en vue de sa revente pour une construction.

CHEMINS RURAUX

La Commune de Saint-Félix-Lgs a procédé à la vente de la partie du chemin rural des Beautes dont elle était propriétaire (pour les ¾ de la longueur) à Mr et Mme de ROQUEMAUREL afin de permettre un accès privé à leur propriété. Pour une continuité logique de cet accès, ces derniers ont sollicité notre commune afin d'acquérir la partie restante. Ainsi afin d'accéder à leur requête, nous avons proposé un échange de surface égale, pour conserver une sortie au chemin rural du cimetière réouvert en 2003. Cette proposition a été acceptée et la procédure légale est à présent terminée.

RECENSEMENT MILITAIRE
POUR LES JEUNES DE 16 ANS

FILLES et GARCONS sont concernés dès 16 ans
Cette formalité est OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en 1989 sont cette année soumis à cette obligation, sans votre recensement vous ne pourrez vous présenter aux examens (CAP , BEP, BAC , PERMIS de CONDUIRE ..)
Vous devez vous présenter au secrétariat de mairie dès votre 16 ème anniversaire, après inscription le RECEPISSE de RECENSEMENT vous sera remis.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DU VAUX

L'effectif global des écoles du VAUX et de MOURVILLES HAUTES est en nette croissance, au point d'envisager la création d'une troisième classe AU VAUX

ELECTION DU CONSEILLER GENERAL

Le 28 Mars 2004, Monsieur Francis COSTES a été élu au CONSEIL GENERAL, succédant ainsi à Monsieur Jean-François LAMARQUE.

Vous pouvez contacter Mr COSTES : **tous les LUNDI et VENDREDI MATIN**
De 10 heures 30 à 12 heures à la MAIRIE de REVEL
Il est plus prudent de prendre RENDEZ-VOUS

Nous profitons de cette occasion pour rappeler à notre population l'intérêt que nous a toujours manifesté Monsieur LAMARQUE pendant son mandat de Conseiller Général , et nous lui renouvelons tous nos remerciements .

COMITE DES FETES

Un échantillon-reportage de photos vous permet ci-après d'apprécier ses activités, aussi nous remercions vivement tous ces bénévoles pour leurs initiatives, leur engagement afin de faire vivre tout au long de l'année notre petite commune

ATELIER DE PEINTURE SUR BOIS

Le printemps a vu reprendre les activités de cet atelier. L'intérêt suscité par cette discipline prend chaque année un essor supplémentaire et nous avons été obligés de prévoir plus de séances afin de satisfaire toutes les demandes.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

NOUVEAUTE en 2005

En effet cette année vous pourrez trouver dans notre bibliothèque municipale, grâce au concours de la Médiathèque Départementale,
La possibilité d'emprunter des documents audiovisuels et électroniques mis à votre disposition à partir du 2ème semestre.
Nous rappelons les permanences : TOUS LES MERCREDI de 10 h 30 à 12 h
Sauf pendant les périodes de vacances scolaires
ET TOUS LES LUNDI de 10 h à 12 h (toute l'année hors congés du secrétariat)

LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE nous a offert la prestation d'une conteuse sous la forme d'une déambulation littéraire . Nous lui somme très reconnaissants pour cette activité de qualité à laquelle notre commune n'aurait pu prétendre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le projet de HALTE GARDERIE ITINERANTE pour lequel vous avez été sollicités (questionnaire), ne verra pas le jour.
La Commission Petite Enfance a préféré considérer les structures existantes et les améliorer.
Ainsi, le centre aéré de Revel déménagera de l'école Roger Sudre pour une nouvelle implantation dans la zone d'activités sportives deRevel.
De même, la crèche de Sorèze et celle de Roumens relèvent désormais de la compétence de la Communauté de Communes et demeurera à sa charge.
Le Falga regrette l' abandon de ce projet qui aurait été un service de proximité pour les petites communes, qu'elles ne pourront jamais offrir à leur administrés faute de moyens.

A .D.S.L

Il nous paraît opportun de vous solliciter pour connaître vos besoins en matière d'A.D.S.L ,ceci afin d'en informer France Télécom pour qu'il prévoit la desserte du central téléphonique auquel nous sommes reliés(Saint Félix-Le Falga-Le Vaux et Bélesta)
Le secrétariat accueillera vos inscriptions lors de ses permanences.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert tous les LUNDI de 8 h 30 à 12 heures

La permanence au public est ouverte
LUNDI de 10 heures à 12 heures

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces heures d'ouvertures notre présence en dehors de ces horaires de permanences étant réservée au traitement du courrier et des affaires en cours.

TRAVAUX COMMUNAUX

Les travaux de remise en état du mur du cimetière sont actuellement terminés. Une seconde tranche de travaux permettra une restauration totale de cette enceinte.

Nous tenons à féliciter Mr DURAND pour son travail de qualité.

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de Haute-Garonne

Commune de LE FALGA
31540

TARIF LOCATION
SALLE des FETES

Habitants du Falga : (Délib : 28/10/99 , 01/02/2003, 08/11/2003)

du 1er Mai au 15 Octobre	*46 euros*
du 16 Octobre au 30 Avril	*55 euros*
Soirées réveillons	*150 euros*

Colloques d'entreprises : (Délib : 01/02/2003)

LOCATIONS à la DEMI-JOURNEE

du 1/05 au 15 / 10	45 euros
du 16/10 au 30 / 04	50 euros

MARIAGES : *(de Mai à Septembre : 1 fois / mois)* (Délib du 23/04/2003)

Forfait	150 euros

NON -HABITANTS (Délib du 08/11/2004)

Fêtes familiales *(par jours)*	150 euros
Super soirées : réveillons , mariages	200 euros

DANS tous les CAS

Caution 300 euros
ASSURANCE "Fêtes Familiales"

31180 Code INSEE	Commune de LE FALGA LE FALGA	CA 2003 CO2 M14

I- INFORMATIONS GENERALES	I
2- EXECUTION DU BUDGET - DEPENSES	2 - 1

1 - DEPENSES

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat/solde (1) (A)
TOTAL DU BUDGET	29 540.53 E	37 348.06 E	7 807.53 E
Fonctionnement (sf 002)	22 197.25 E	30 131.59 E	7 934.34 E
Investissement (sf 001)	6 090.14 E	1 367.27 E	-4 722.87 E
002 Résultat reporté N-1	0.00 E	5 849.20 E	5 849.20 E
001 Solde d'inv. N-1	1 253.14 E	0.00 E	-1 253.14 E

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultats/solde	
Fonctionnement	22 197.25 E	35 980.79 E	(2)	13 783.54 E
Investissement	7 343.28 E	1 367.27 E	(3)	-5 976.01 E

(1) Indiquer le signe algébrique (Recettes-Dépenses)

(2) Résultats à affecter, si exédentaire, ou à reporter en D002 si déficitaire

(3) A reporter ligne 001

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap./ Article (1)	Libellé (1)	Prévu	Mandats émis	Dépenses engagées non mandatées
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général	13 158.00 E	3 929.05 E	0.00 E
012	Charges de personnel	7 865.00 E	7 864.12 E	0.00 E
65	Autres charges gestion courante	13 483.00 E	10 332.80 E	0.00 E
66	Charges financières	72.00 E	71.28 E	0.00 E
67	Charges exceptionnelles	30 500.00 E	0.00 E	0.00 E
TOTAL		**65 078.00 E**	**22 197.25 E**	**0.00 E**
SECTION D'INVESTISSEMENT				
16	Remboursement d'emprunts	1 273.00 E	1 272.40 E	0.00 E
21	Immobilisations corporelles	5 328.00 E	2 316.65 E	0.00 E
23	Immobilisations en cours	24 504.00 E	2 501.09 E	0.00 E
45	Investissement sous mandat	3 049.00 E	0.00 E	0.00 E
TOTAL		**34 154.00 E**	**6 090.14 E**	**0.00 E**

(1) Numéro du chapitre ou de l'article. Ouvrir autant de lignes chapitres ou articles que nécessaire, selon le niveau de vote choisi par le conseil municipal.

31180 Code INSEE	Commune de LE FALGA LE FALGA	CA 2003 CO2 M14

I- INFORMATIONS GENERALES	I
2- EXECUTION DU BUDGET - RECETTES	2 - 2

2 - RECETTES

RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = A + B	
Dépenses	Recettes	Solde (1) (B)	EXCEDENT	DEFICIT
0.00 E	0.00 E	0.00 E	7 807.53 E	
(2) 0.00 E	(2) 0.00 E	0.00 E	7 934.34 E	
(2) 0.00 E	(2) 0.00 E	0.00 E		4 722.87 E
			5 849.20 E	
				1 253.14 E

Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
0.00 E	0.00 E	0.00 E	13 783.54 E	
0.00 E	0.00 E	0.00 E		5 976.01 E

(1) Indiquer le signe algébrique (Recettes-Dépenses)

(2) A reporter au budget supplémentaire N + 1

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap./ Article (1)	Libellé (1)	Prévu	Titres émis	Titres restant à émettre
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
70	Produits des services	670.00 E	804.03 E	0.00 E
73	Impôts et taxes	11 880.00 E	12 784.80 E	0.00 E
74	Dotations et participations	16 041.00 E	16 450.76 E	0.00 E
75	Autres produits de gestion coura	138.00 E	92.00 E	0.00 E
77	Produits exceptionnels	30 500.00 E	0.00 E	0.00 E
TOTAL		**59 229.00 E**	**30 131.59 E**	**0.00 E**
SECTION D'INVESTISSEMENT				
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 553.00 E	1 367.27 E	0.00 E
13	Subventions d'investis. reçues	306.00 E	0.00 E	0.00 E
21	Immobilisations corporelles	1 524.00 E	0.00 E	0.00 E
19	Diff. sur réalisations d'immob.	28 976.00 E	0.00 E	0.00 E
45	Investissement sous mandat	3 049.00 E	0.00 E	0.00 E
TOTAL		**35 408.00 E**	**1 367.27 E**	**0.00 E**

(1) Numéro du chapitre ou de l'article. Ouvrir autant de lignes chapitres ou articles que nécessaire, selon le niveau de vote choisi par le conseil municipal.

ETE 2004

Marché du Lundi

Saint- julianais au Nocturne

On était bien à l'ombre

ETE 2004

Exposition de Peinture- photo-peinture sur bois 09/08/04

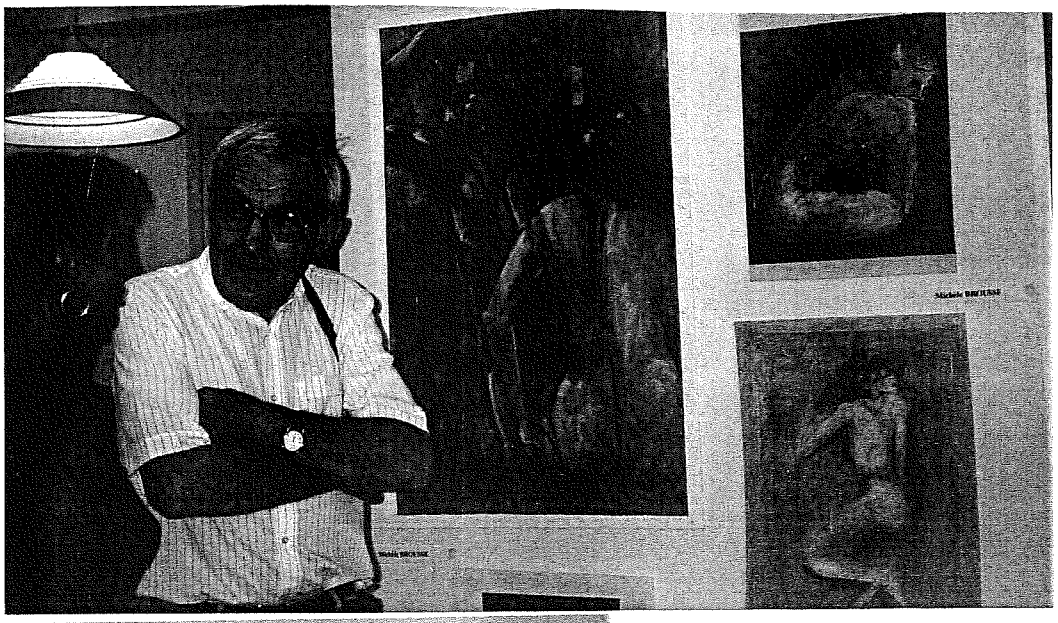

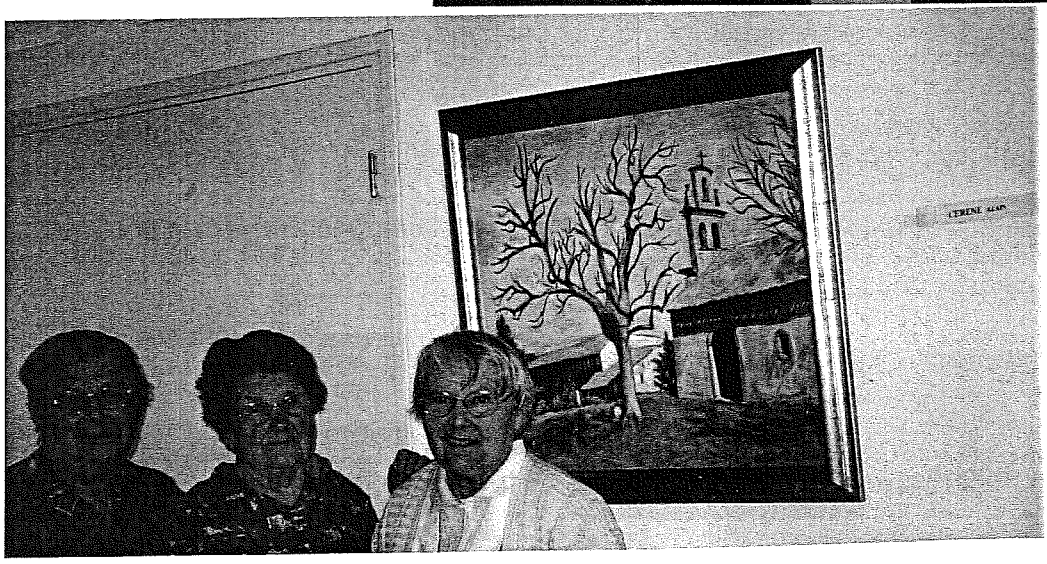

Admiratives devant l'œuvre de M.Cérène

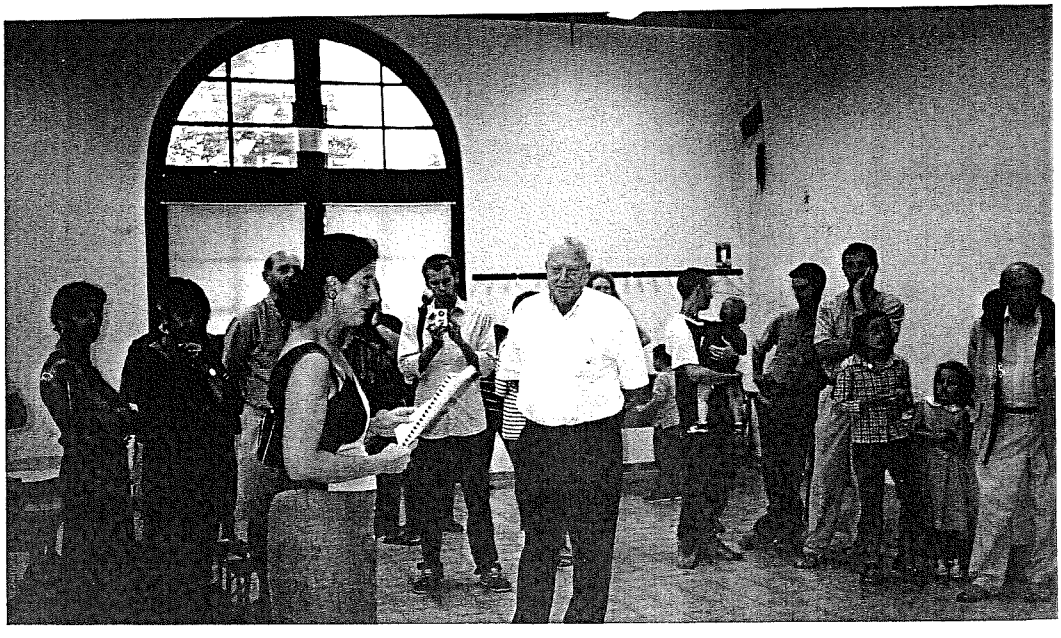

ETE 2004

Repas de clôture des marchés d'été 30/08/ 04

FETE LOCALE 24 ET 25 OCTOBRE 2004

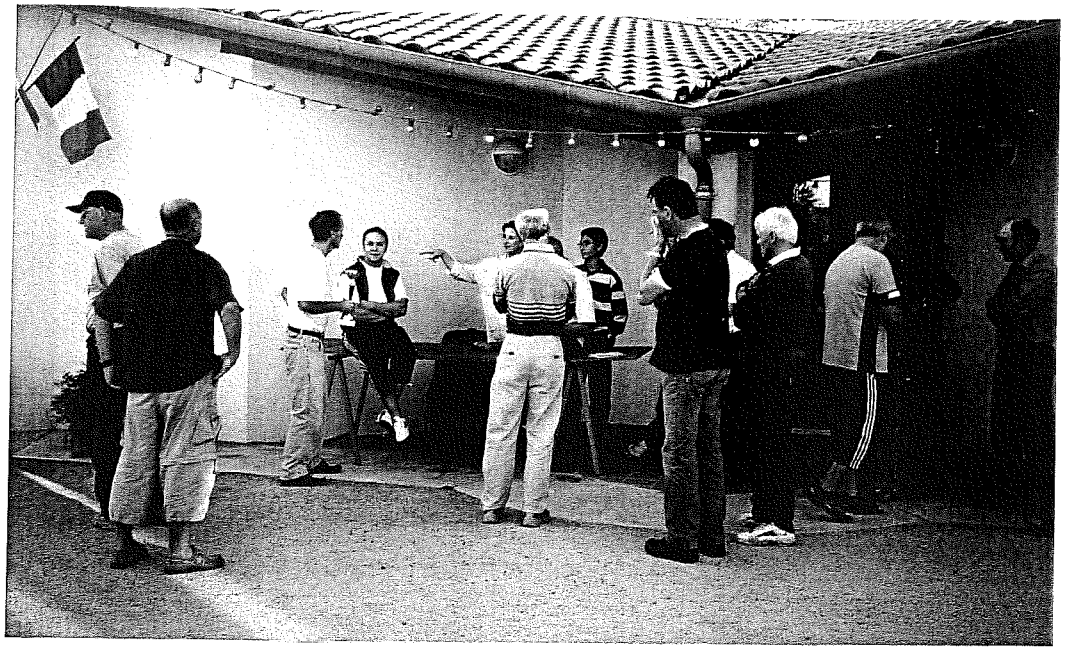

Concours de petanque

Repas villageois

Monument aux morts

DECEMBRE 2004

Téléthon

Visite de la Maison du Bois et du Jouet à Hautpoul

Marché de Noël